

**PARC DE LA VÉRENDRYE  
RÉAMÉNAGEMENT DE LA PARTIE CENTRALE**

**Compte rendu de la consultation publique  
de l'arrondissement du Sud-Ouest  
28 mars 2013**

## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>Avant-propos</b>	<b>3</b>
<b>Réfection des tennis (phase I)</b>	<b>4</b>
<b>Aménagement d'un terrain de soccer-football (phase II)</b>	<b>6</b>
<b>Consultation sur la partie centrale (phase III)</b>	<b>12</b>
<b>Aire centrale de jeu</b>	<b>12</b>
<b>Chalet</b>	<b>15</b>
<b>Présentation générale du projet de réaménagement du parc</b>	<b>17</b>

## AVANT-PROPOS

Le 28 mars 2013, l'arrondissement a tenu une soirée de présentation publique sur le projet de revitalisation du parc De La Vérendrye, une priorité du Plan directeur des parcs et espaces verts.

Plus de 75 citoyens ont répondu à l'invitation, ce qui en a fait un succès de participation. Les interventions ont permis aux responsables du projet de recueillir de nouvelles idées d'aménagement et de mieux connaître les besoins et souhaits des résidants concernés.

La soirée de présentation s'est déroulée suivant l'ordre des trois phases du projet, soit :

Phase I – Réfection des tennis (réalisation prévue pour 2013);

Phase II – Aménagement d'une surface de soccer-football (réalisation prévue pour 2014);

Phase III – Rajeunissement de la partie centrale (en cours de planification).

Les pages suivantes font le compte rendu des échanges qui ont eu lieu entre, d'une part, les citoyens présents à la consultation et, d'autre part, les personnes ressources de la Ville de Montréal, dont voici la liste :

**Louise Richard**, chef de la Division des sports, des loisirs et du développement social, arrondissement du Sud-Ouest;

**François-Pierre Nadeau**, architecte paysagiste, arrondissement du Sud-Ouest;

**Jean-François Nadon**, architecte paysagiste, Ville de Montréal;

**Gilles Goyette**, architecte consultant.

## RÉFECTION DES TENNIS (PHASE I)

En premier lieu, Laurier Thériault présente les orientations retenues à ce jour pour les futurs terrains de tennis. L'exposé comprend aussi de l'information sur un partenaire probable, l'offre de services et la gestion des terrains.

### Échanges avec les citoyens

#### ***Citoyen (anonyme)***

Les nouveaux terrains doivent être gratuits comme ceux qui étaient là auparavant. On a besoin d'argent pour la gestion des lieux, mais il ne faut pas faire payer les usagers.

#### ***Réponse de Louise Richard***

L'arrondissement compte quatre sites de tennis. L'accès restera gratuit pour trois de ces sites. Concernant les terrains du parc De La Vérendrye, Le Sud-Ouest en est à étudier ce qui se fait dans les autres arrondissements.

Tous les terrains des anciens arrondissements sont gérés par Tennis Montréal et les anciennes villes tarifient l'accès à leurs tennis. La tarification, si elle est raisonnable, ne sera donc pas une demande exagérée. Elle ne dépassera pas celle des autres arrondissements et ne sera pas applicable en tout temps. À ce jour, les responsables du projet entendent donc recommander aux élus d'établir une tarification pour :

- entretenir les terrains;
- permettre au partenaire de continuer à développer son sport et d'offrir des cours aux jeunes;
- surveiller le site de tennis (aspect sécurité).

Cependant, l'idée d'une tarification constitue simplement une orientation; elle n'a pas encore fait l'objet d'une recommandation aux élus.

\*\*\*\*\*

#### ***Louise, citoyenne***

1. Combien coûtera l'utilisation d'un terrain de tennis? N'étant pas contre le principe d'une tarification, madame s'inquiète toutefois des tarifs qui seront fixés.

2. Madame demande aussi plus d'information sur la surface synthétique qui sera utilisée, car l'acrylique lui pose des problèmes.

#### ***Réponse de Louise Richard***

1. L'arrondissement ne peut pas avancer de chiffres parce que l'entente avec le partenaire n'est pas encore conclue. Mais il est certain que les tarifs ne seront pas supérieurs à ce qui est demandé ailleurs à Montréal. Des cartes de membre permettront aussi certains rabais.

#### ***Réponse de François-Pierre Nadeau***

2. L'acrylique utilisé sera de génération récente, à base d'eau et de colorants. Il ne présente aucun risque de toxicité, il est utilisé partout et contrôlé pour que ça ne soit dangereux pour personne.

\*\*\*\*\*

***Normand, de l'Académie de tennis de l'Université de Montréal***

Comme au soccer, lorsqu'il s'agit d'un tennis normal, les jeunes de 8 ans et moins ne jouent pas sur la longueur de la surface, mais dans l'autre sens du terrain. Au parc De La Vérendrye, les deux premiers terrains seront à double lignage pour faire des terrains de 60 pieds à l'intention des plus de 8 ans (le normal étant de 78 pieds).

Il y a donc trois grandeurs de terrains et trois types de balles afin de faciliter le jeu des plus jeunes. Sur les petits terrains, les enfants peuvent jouer de façon professionnelle. Leurs dimensions ressemblent à celles d'un terrain de badminton et les joueurs utilisent des balles de mousse. C'est aussi une façon de faire jouer une vingtaine de jeunes en même temps, sans occuper tout le site. L'organisation est très contente d'avoir ces terrains supplémentaires.

\*\*\*\*\*

***Irène Lamarre, résidante du quartier***

Il est formidable que les tennis soient refaits, les citoyens du quartier les attendaient depuis longtemps. En plus, les mini-tennis aideront les tout-petits à s'améliorer, ce qui est excellent.

Mais il n'est pas juste pour les citoyens du quartier que les tennis du parc soient payants et pas ceux des autres quartiers. S'il faut penser en termes d'arrondissement, pourquoi ne pas faire partager par tout le monde des plages payantes et des plages gratuites dans chacun des secteurs? Ce ne sont pas tous des gens riches qui vivent dans Le Sud-Ouest et il leur faudra se déplacer pour aller aux tennis gratuits. C'est malheureux, et la formule telle qu'elle est présentée sera perçue très négativement dans le quartier.

Pourquoi les résidants du quartier ont-ils été choisis pour payer plus que les autres citoyens de l'arrondissement? Il s'agit d'un commentaire constructif : que l'on partage tous, et la gratuité et les coûts (raisonnables).

***Réponse de Louise Richard***

Le partage des frais n'avait pas été envisagé, mais c'est une option à considérer. Les responsables du projet n'ont pas encore fait de recommandations aux élus, ils sont en pourparlers et continuent à évaluer le dossier.

## **AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE SOCCER-FOOTBALL (PHASE II)**

À des fins d'information, les animateurs présentent les orientations retenues à ce jour pour le projet de terrain synthétique de soccer-football. L'exposé comprend aussi de l'information sur un partenaire probable, l'offre de services, le mandat d'aménagement, les matériaux utilisés et le calendrier de réalisation.

### **Échanges avec les citoyens**

#### ***Citoyen (Urbain Théodore)***

C'est un beau terrain, une belle performance et tout le monde attend ça. Cependant, les lieux doivent être clôturés pour des raisons de sécurité. Il faut éviter que les gens y amènent leurs gros chiens dont les besoins vont brûler la surface synthétique. Il faut plutôt faire un parc à chiens.

#### ***Réponse de l'animateur***

Le terrain sera clôturé et sécurisé.

\*\*\*\*\*

#### ***Jean-François Émond, résidant du secteur***

S'agit-il d'une consultation ou d'une présentation? Qu'est-ce que les idées des citoyens vont pouvoir changer au projet, puisque les décisions semblent déjà prises? Deux questions :

1. Selon les chiffres présentés en début de soirée, les jeunes ont besoin d'accès libres à des terrains pour aller jouer dehors. Si le terrain de soccer-football est clôturé et cadenassé, comment pourront-ils y aller de façon non organisée (en pratique libre)?
2. Qu'arrivera-t-il lorsque la garantie de 8 ans de la surface synthétique prendra fin? Comment l'entretien et la gestion du terrain se feront-ils?

#### ***Réponse de Louise Richard***

1. Actuellement, pour tous les parcs avec chalet, l'arrondissement prend des ententes avec des CPE ou des groupes de citoyens pour des prêts de clés et des permis d'utilisation.

#### ***Jean-François Émond***

1. Mais comment faire pour inciter les jeunes à jouer dehors s'ils n'ont pas accès au lieu? Et comment les familles du quartier vont-elles pouvoir jouer sur ce terrain qui occupe une bonne partie du parc?

#### ***Réponse de Louise Richard***

1. Le nombre d'heures d'accès pour les gens du quartier va être augmenté. Le terrain va ouvrir plus tôt dans l'année jusqu'à plus tard dans l'automne. Il y aura aussi la partie centrale qui demeurera accessible et les parcs autour. Les clôtures sont là pour protéger une surface synthétique à vocation sportive.

***Réponse de Jean-François Nadon***

2. L'entretien annuel d'un terrain comme celui qui est projeté coûte de 6 000 \$ à 8 000 \$ par année. L'arrondissement est pour un bon entretien qui peut faire augmenter jusqu'à 12 ou 15 ans la durée de vie du tapis – dont la valeur à neuf est de 500 000 \$.

\*\*\*\*\*

***Normand (inaudible), résidant du secteur***

1. Pourquoi mettre des estrades du côté de la rue, où les spectateurs vont crier et encourager les jeunes, au lieu de les installer du côté du boulevard De La Vérendrye? Des gens restent de l'autre côté de la rue et on parle d'allonger les heures.

2. On invite des organismes, mais il n'y a déjà plus de places de stationnement. Le parc va devenir plus achalandé. Sur la rue Leprohon, au coin du boulevard De La Vérendrye, on pourrait fermer la rue parce que tous ceux qui viennent de l'extérieur montent les rues à toute vitesse. Une étude devrait être faite sur la circulation et ceux qui ne font pas leurs arrêts.

***Réponse de Jean-François Nadon***

1. En général, l'orientation des estrades se fait par rapport au soleil pour que les spectateurs ne soient pas aveuglés. Il ne faut pas non plus installer les spectateurs trop loin du point d'arrivée, sinon ils ne traverseront pas le terrain pour aller s'asseoir. Ils auront plutôt tendance à s'agglutiner derrière le banc des joueurs, ce qui peut faire dégénérer certaines situations. Si les estrades étaient du côté du boulevard De La Vérendrye, il est certain qu'il y aurait quand même beaucoup de spectateurs de l'autre côté.

***Réponse de Louise Richard***

2. Il n'y a pas d'expert présent pour répondre à cette question. Les préoccupations concernant la circulation sont toutefois notées. Le tout sera revu avec le service de la circulation dans les prochains jours. D'ailleurs, l'arrondissement fera ses devoirs pour tous les commentaires et questions entendus pendant la consultation.

\*\*\*\*\*

***Saïd Adin, entraîneur d'une équipe de soccer (enfants de 12 ans), Association de soccer du Sud-Ouest de Montréal (ASSOM)***

C'est un projet intégrateur et mobilisateur pour le Sud-Ouest sur les plans social, culturel et sportif. Ce terrain est prévu pour 1 473 utilisateurs. Les autres clubs comptent de 1 400 à 1 550 membres. Son association de soccer est le club le plus pauvre, dans le sens socioéconomique et sportif.

Pour avoir une équipe compétitive, cela prend un aménagement sérieux et convenable. Le quartier change, les valeurs changent, les sports changent, l'usage change. On n'est pas contre l'usage multiple, il faut être réaliste. Le projet est une nécessité : de plus en plus, le soccer est utilisé par tous. C'est un sport simple, efficace, qui rejoint tous les objectifs provinciaux en matière de santé et de sport.

Bravo, c'est un bon projet pour Le Sud-Ouest, bien aménagé, bien situé. Il va avoir un impact négatif minime comparativement à ses bienfaits pour la communauté.

\*\*\*\*\*

***(Inaudible), joueur de l'ASSOM***

1. Il pratique le sport presque chaque jour et il aime bien avoir accès au terrain très tôt le matin ou assez tard le soir. Est-ce que le terrain sera accessible dans ces moments-là?
2. Souvent, il s'entraîne tout seul et il se demande s'il pourra continuer à le faire sur ce terrain.

***Réponse de Louise Richard***

1. Les groupes seront rencontrés en 2013. Les accès seront donnés dans la mesure où ils seront encadrés par les associations sportives. Si l'ASSOM demande d'avoir des accès tôt le matin et que ce n'est pas en conflit avec d'autres activités, ce sera possible de s'organiser.
2. Il pourrait y avoir de la surveillance et des accès libres dans certaines périodes du jour. C'est sûr qu'il y aura des contraintes, mais l'arrondissement va essayer de trouver une formule intéressante pour tout le monde. D'autres rencontres avec les citoyens se feront à ce sujet.

\*\*\*\*\*

***Alexandre, citoyen***

Il y a un grand nombre de chiens dans Le Sud-Ouest, mais pas de parc à chiens. Les plus proches sont à Verdun et au parc Angrignon. Le terrain actuel ne sert pas qu'à deux sports, mais aussi aux chiens. Son seul désavantage pour les propriétaires de chiens, c'est qu'il est ouvert et que les chiens peuvent s'échapper. Le projet va fermer le terrain, les chiens ne pourront donc plus s'évader! Pour éviter qu'il soit envahi d'excréments de chien, il faut faire un parc à chiens.

***Réponse de Louise Richard***

On parle actuellement de trouver des solutions pour que les citoyens aient un accès libre au terrain, mais autrement, il est prévu que le terrain sera barré. Pour le parc à chiens, il y a un besoin.

\*\*\*\*\*

***Nicolas Chevrier, résidant de Côte-Saint-Paul***

Monsieur est tout à fait pour l'activité physique. Ses deux enfants jouent au soccer, il est lui-même entraîneur de soccer et il attend les terrains de tennis avec impatience. Mais le parc De La Vérendrye est à peu près le seul endroit vert du quartier. Selon le plan, le tiers du parc sera occupé par de l'asphalte pour les tennis, 60 % par du « rubber » recyclé et une autre partie par une patinoire quatre saisons, probablement en béton. Monsieur montre une carte du quartier, tirée du site de l'Institut national de santé publique, où les îlots de chaleur urbains sont représentés en rouge. Il aimerait savoir comment l'arrondissement entend réduire les îlots de chaleur urbains avec toutes les implantations planifiées.

### ***Réponse de Jean-François Nadon***

Si les calculs de monsieur Chevrier étaient bons, plus de 93 % du parc serait en surface non naturelle. La partie centrale est presque entièrement (inaudible), à l'exception de la patinoire et du chalet. Il s'agit d'une proposition présentée par l'arrondissement et sur laquelle les citoyens peuvent se prononcer. Il y a déjà des arbres, et le projet prévoit la plantation de 28 arbres supplémentaires, notamment le long des tennis, ce qui n'est pas négligeable. Les arbres ont un effet supérieur au gazon pour ce qui est de rafraîchir.

\*\*\*\*\*

### ***Citoyen (anonyme)***

Dans l'arrondissement de Verdun, monsieur a compté 7 jeux d'eau sur une superficie d'un kilomètre carré. À sa connaissance, il n'y en a pas dans l'arrondissement du Sud-Ouest. Est-ce que ce serait envisageable d'en installer pour les périodes de canicule qui sont de plus en plus fréquentes?

### ***Réponse de François-Pierre Nadeau***

Pour l'instant, ça n'a pas été présenté, mais des espaces pourraient être aménagés. Dans les aires de pique-nique, des tables pourraient être déplacées. Il y a de l'espace dans la partie centrale, mais il faut faire des calculs avant de prendre une décision.

### ***Réponse de François-Pierre Nadeau***

Les terrains synthétiques, c'est aussi chaud que des terrains de tennis, des toits plats ou des stationnements. Depuis 3 ans, la Ville de Montréal exige de ses fournisseurs de développer de nouveaux produits qui produisent moins de chaleur. Les compagnies ont fait des efforts en utilisant des matériaux de remplissage autres que des pneus recyclés comme du liège, de la fibre de copeaux, etc. Ça fait baisser la température, mais la surface demeure tout de même chaude. La Ville a mené des essais avec la Direction de la santé publique : à un pied du sol de la surface synthétique, la température est à peu près la même que s'il s'agissait d'un terrain de terre battue. Cette surface ne deviendra jamais aussi fraîche que le gazon naturel, mais elle répond à des objectifs de sécurité.

\*\*\*\*\*

### ***Isabelle Doré, mère de deux enfants et enseignante***

Avec les jeunes, on peut faire des activités extraordinaires sur un terrain naturel. Ça peut causer des limitations, mais cela apprend aux jeunes qu'ils vivent dans un monde où il faut respecter l'environnement, et de plus en plus. On a déjà le magnifique projet d'aménager des terrains de tennis, parce qu'il n'y a pas d'autres solutions, et une patinoire. La moitié du terrain qui reste pourrait plutôt être en gazon.

Depuis 20 ans, madame réclame qu'il y ait plus d'arbres pour faire un tampon contre la pollution qui vient du boulevard De La Vérendrye et de l'échangeur Turcot. Le projet présenté ce soir centralisera encore plus la chaleur, les problèmes de respiration et autres. Des personnes âgées vivent dans une habitation à côté, ça va aussi leur créer un problème.

Ce projet serait magnifique dans une cour d'école agrandie où il y aurait de l'espace vert. Mais là, il s'agit d'un terrain public de ville, avec des citoyens et leurs enfants qui habitent

autour, qui voudraient bien avoir accès à ce terrain, parce que le prochain parc est très loin. Les camps de jour passent ici, et ils n'ont pas de permission à demander pour s'organiser et jouer. Il faut prendre en compte ces considérations, c'est une question de qualité de vie.

Les écoles et les équipes sportives, c'est bien, mais cela représente peut-être un peu moins de temps pour jouer. Avec les changements climatiques, peut-être des saisons (froides) raccourcies, on risque d'avoir un terrain sec très tôt et plus tard dans l'année. Compte tenu de tout ça, il faut balancer les enjeux et avoir une vision plus large que de répondre à des besoins spécifiques.

Cela dit, l'idée d'une fontaine d'eau est fantastique, cela éviterait d'avoir des bouteilles de plastique jetées un peu partout. Celle d'une patinoire quatre saisons aussi, mais gardons s'il vous plaît un espace vert accessible à tous, non clôturé et pouvant servir à toutes les équipes qui veulent jouer de façon coordonnée et sécuritaire. Qui dit qu'un terrain en gazon n'est pas sécuritaire s'il est bien entretenu?

\*\*\*\*\*

***Gérald Dumont ou Guimond, Comité de vigilance Saint-Paul – Émard***

Le projet ne comporte aucun terrain de stationnement. Le fait de compter sur la proximité d'une station de métro n'est pas réaliste. Il existe des endroits pouvant accueillir un terrain et où il y a de la place pour stationner, par exemple l'ancienne patinoire Angrignon et le parc Newman, un lieu plus neutre. C'est dommage, ce terrain aurait dû être planifié dans un emplacement plus grand.

La rencontre de ce soir aurait dû avoir lieu il y a trois ans. Les citoyens attendaient une rencontre importante qui n'est jamais venue. Ils sont maintenant consultés sur ce qui reste à décider.

\*\*\*\*\*

***Julio Zito, résident et enseignant***

Félicitations à toute l'équipe pour le plan qui est joli et positif pour le quartier. Un gros bravo. Cependant, les accès au terrain sont limités, cela ressemble plus à une prison que la plupart vont regarder de l'extérieur, parce qu'ils n'auront pas les clés ou les sous nécessaires pour participer à des activités.

\*\*\*\*\*

***Citoyen (anonyme)***

Le boulevard De La Vérendrye a quatre voies. Ce ne serait pas une bonne idée de réserver une voie au stationnement pour toute la journée parce que les gens qui voyagent par métro se stationneraient là. Mais peut-être que ce serait suffisant pour les joueurs et les spectateurs de permettre le stationnement sur une période de deux heures.

\*\*\*\*\*

***Mourad Mebercheche, PDQ 15, impliqué dans plusieurs projets pour les jeunes (Vision vers l'avenir, etc.)***

Malheureusement, les jeunes ne sont pas ici pour dire ce qu'ils pensent de ce projet. Ça fait près de 15 ans qu'on attend un projet tel que celui-ci, merci aux gens qui y ont travaillé.

C'est un projet très prometteur qui va générer beaucoup d'accessibilité, donner la chance à des jeunes de jouer sur un terrain pendant des heures, ce qui n'est pas le cas actuellement. Les jeunes se blessent sur des terrains en gazon naturel qui sont surutilisés. Il ne faut pas oublier que le terrain va servir à plus que Côte-Saint-Paul et Émard. Le Sud-Ouest comporte plusieurs quartiers, incluant Pointe-Saint-Charles et Saint-Henri qui ont aussi droit à un service de qualité comme celui qui est proposé ici.

\*\*\*\*\*

***Azzeddine Baghdadi, président de l'ASSOM***

Monsieur félicite l'arrondissement pour le projet. Il est aussi d'accord pour faciliter l'accès des citoyens au terrain. On peut faire des cartes magnétiques pour les familles du quartier et leur réserver des heures.

Pourquoi les gens sont-ils contre le terrain synthétique? Ce sera le seul de l'arrondissement. L'association compte environ 400 membres auxquels il faut ajouter les 300 membres de Petite-Bourgogne. Si on consultait les jeunes, 99 % diraient certainement oui à un terrain synthétique. Les clôtures, c'est pour la sécurité des jeunes : on ne veut pas qu'ils courent après le ballon dans la rue. L'association est là pour approuver et soutenir le projet. Il y a 90 parcs naturels, ce sera le seul terrain synthétique et il faut espérer que tout le monde sera d'accord.

\*\*\*\*\*

***Stéphane Beaudet, résidant du voisinage***

Monsieur est entraîneur de soccer et ses enfants jouent au soccer. Mais en clôturant cet espace, on oublie que les enfants font d'autres activités à longueur d'année.

Les plus beaux matchs, ceux où il y a le plus de plaisir, c'est quand il pleut, qu'il y a de la boue et que les jeunes reviennent tout sales à la maison.

L'énorme pluie de 2012 a entraîné des inondations dans les sous-sols de la rue Drake. En asphaltant et cimentant les aires sportives, il faudra penser à la rétention de l'eau pour que celle-ci ne se retrouve pas dans les sous-sols un jour.

**PAUSE**

## CONSULTATION SUR LA PARTIE CENTRALE (PHASE III)

L'arrondissement lance la consultation publique sur la partie centrale du parc qui comprend l'aire centrale de jeux et le chalet. Les citoyens intéressés peuvent envoyer lettres, mémoires, courriels ou études au plus tard le 26 avril, à 16 h 30, à l'adresse suivante :

Arrondissement du Sud-Ouest  
Secrétaire d'arrondissement  
815, rue Bel-Air  
Montréal (Québec) H4C 2K4

**Important :** tout document doit absolument mentionner le nom et l'adresse de son ou ses auteurs pour être accepté.

### Aire centrale de jeu

Une proposition préliminaire est présentée aux participants. Celle-ci inclut un plan d'aménagement ainsi que de l'information sur les modules de jeu et les équipements prévus, le calendrier de réalisation (encore à déterminer), l'offre de services et les partenaires possibles.

### Échanges avec les citoyens

#### ***Nicole Gravel, résidente***

1. Ce serait bien d'avoir un jeu d'eau. Face aux jeux des enfants, ce n'est pas bon d'avoir des arbustes qui donnent sur la rue, parce que ça empêche de voir ce qui se passe et il y a souvent des enfants qui vont jouer là seuls. Il faut dégager cet endroit.

2. Quelle est la suggestion pour les aires de jeu des 8-12 ans? Pour les 6 à 8 ans, ça va. Mais pour les plus grands, ils ne vont pas jouer au parc à cet âge-là, à moins que ce soit pour flâner. Il pourrait y avoir des tables de jeux d'échecs, de dames, de jeux de société.

#### ***Réponse François-Pierre Nadeau***

Il y a deux sortes de modules de jeu. Les jeux pour les 2-6 ans sont surtout utilisés par les CPE. Les modules pour les 6-12 ans ont été étudiés pour les jeunes de cette catégorie d'âge. Ce qui n'empêche pas de mettre autre chose comme les échecs.

\*\*\*\*\*

#### ***Manon Roy, citoyenne***

Il y a 20 ans, des haies étaient situées exactement où le plan en prévoit, près des jeux pour les plus jeunes. Elles ont été enlevées pour des questions de sécurité. Quand on met beaucoup d'arbres et de buissons, on voit moins ce qui se passe dans les parcs. Et cette question de sécurité ne concerne pas que les enfants.

Certaines choses sont très bien dans ce parc. Il est étonnant de voir le peu de place laissé à la pratique libre et aux espaces verts. Tout est structuré pour que les jeunes ne niaient pas. Normalement, on va jouer dans un parc. C'est fâchant.

C'est une consultation, donc, il est encore temps de penser à faire un espace pour les chiens. C'est un besoin criant. Les propriétaires de chiens paient pour obtenir une médaille d'identité et le parc est payé par les taxes. Au lieu de remettre le parc à chiens à plus tard, on pourrait gagner du temps et l'intégrer à ce projet.

\*\*\*\*\*

### ***Monsieur Guimond***

Au sujet de la patinoire : est-ce que l'étude qui commence se penchera sur la question des changements climatiques? Il faut compter le nombre de fois qu'on pourra jouer dans une saison. Plutôt que d'investir dans plusieurs patinoires qui deviendront peut-être inutiles, y aurait-il moyen de faire une surface réfrigérée, comme Verdun s'est permis de le faire?

### ***Réponse de François-Pierre Nadeau***

Il n'y a pas d'étude sur la pertinence d'une patinoire réfrigérée, c'est sans doute une possibilité à étudier. Toutefois, la patinoire quatre saisons a une surface dure recouverte d'un acrylique pâle, ce qui ralentit beaucoup la fonte de la glace. La surface peut aussi être utilisée d'autres façons, par exemple sur l'autre sens pour jouer au basketball. Elle offre beaucoup de possibilités.

\*\*\*\*\*

### ***Irène Lamarre, citoyenne***

Effectivement, il reste très peu de vert dans ce parc. Est-ce vraiment judicieux de bétonner un autre grand espace? Il y a déjà un impact de chaleur.

Selon des sondages menés par Opération Galt à l'automne 2011, les citoyens désirent des jeux d'eau. On y fait aussi mention de parcours « multigénérationnels ». Plutôt que de choisir des jeux pour les 6-12 ans qui seront très peu utilisés par les jeunes visés, ces parcours seraient à explorer parce que ça pourrait intéresser autrement les jeunes et s'étendre dans différents espaces. Ces jeux sont très appréciés ailleurs. Le secteur a une bonne mixité de population. Il y a beaucoup d'enfants, de familles et il y a la résidence de personnes âgées tout près.

Les parcs à chiens : en 2005, un groupe de citoyens a fait toutes les démarches pour en avoir un, ils n'ont jamais reçu de réponse. Dans le quartier, ce n'est pas géré, les chiens sont bienvenus partout. Ce n'est pas un arrondissement ami des enfants et des personnes âgées, c'est un arrondissement ami des chiens. En plus, les gens qui n'ont pas de chien et qui veulent amener leurs enfants sur la pelouse ne savent pas où mettre les pieds, ce qui les fait haïr les chiens. On a une réglementation, mais il n'y a pas d'inspecteur sur le terrain. On n'a pas de parc à chiens et on n'a pas de parc non plus, parce que les espaces verts appartiennent un peu plus aux chiens qu'aux gens.

Rien n'est prévu dans le triangle situé entre les tennis et le boulevard De La Vérenrye. Si on en faisait un parc à chiens avec des chaises, un banc, des tables pour que les gens socialisent? Si c'était fait adéquatement, ça n'enlèverait rien à personne, ça réduirait les besoins de surveillance et le parc pourrait servir rapidement.

\*\*\*\*\*

***Pierre Marcoux, résidant***

Monsieur se dit très content que la Ville ait décidé d'investir dans les parcs. Ses enfants ont 16 et 19 ans, ils sont maniaques de ping-pong : une table de jeu dans le chalet serait très appréciée.

Comme l'a souligné madame Lamarre, il ne faut pas bétonner tout l'espace vert qui reste. Il est aussi d'accord pour le parc à chiens dans le triangle, à droite. Pour le terrain de soccer, il est neutre.

\*\*\*\*\*

***Michel Pierre, entraîneur de tennis pour ATSOM***

L'aire de jeux pour les 6-12 ans ne répond à aucun besoin. La plupart des 8 à 12 ans ont déjà choisi leur sport et veulent s'initier à la compétition. Ce genre d'espace devient un coin de fumeurs ou est même utilisé par les itinérants pour boire. C'est une complète perte d'espace pour un parc.

L'idée d'un parc à chiens ressort beaucoup et ce serait plus pratique pour le quartier. Ce serait bien d'aller consulter pour constater ce qu'est un jeune de 12 ans en 2013. Il serait très malheureux de mettre de l'argent sur quelque chose qui ne sera pas utilisé, qui sera sûrement vandalisé ou qui servira à toutes sortes d'activités non désirées.

\*\*\*\*\*

***Jean-François Émond, citoyen***

Pour l'aire centrale, ça fait beaucoup de bien. Pour la patinoire, pourquoi ne pas laisser l'espace vert? Tout le monde dit qu'il manque d'espaces verts. Si elle reste verte, est-ce que la portion derrière sera clôturée ou la laissera-t-on ouverte sur le boulevard De La Vérendrye?

***Réponse de François-Pierre Nadeau***

Il n'y a pas de clôture actuellement. Si on en a besoin, il y en aura une. C'est une question de sécurité et de logique. Si la patinoire est remplacée par une plaine de jeux libres qui attire plus d'enfants et qu'il y a des risques que les enfants courent dans la rue, il y aura une clôture.

\*\*\*\*\*

***Résidant du quartier et propriétaire de chien***

La Ville veut orienter le parc sur l'activité physique. En haut de la rue Eadie, il y a un petit parc qui semble désuet. On pourrait envisager d'y faire un parc à chiens. Ou entre le Provigo

et la rue Eadie, il y a aussi un grand parc avec un anneau de glace en hiver (Campbell?). Ça garderait la vocation du parc ici. Certains parents n'aiment pas les chiens, ils en ont peur.

\*\*\*\*\*

***(inaudible), citoyen***

Oui, il faut garder le plus d'espaces verts possible et l'idée des jeux d'eau est bonne.

Concernant le bruit : il faut essayer de bloquer le bruit, tout le long jusqu'au terrain de tennis. Si on plante des arbres à feuilles, il faut aussi penser que les feuilles mortes abîment rapidement les surfaces des tennis.

## **Chalet**

Bâti en 1954, le chalet ne répond plus aux normes et n'est plus fonctionnel. L'arrondissement a deux mandats :

1. Préparer un programme fonctionnel et technique (selon les attentes, objectifs et besoins);
2. Préparer un schéma fonctionnel (relations entre les espaces).

La présentation porte aussi sur les phases subséquentes de réalisation (2013-2015), les partenaires possibles et l'offre de services.

## **Échanges avec les citoyens**

***René Andeola***

Les heures d'ouverture et de fermeture du chalet sont-elles décidées?

***Réponse de François-Pierre Nadeau***

Elles ne sont pas encore décidées.

***René Andeola***

La Ville devrait y mettre un gardien. Le chalet aura une toilette et tout le monde y aura accès. Il y aura des enfants. Au parc Angrignon, une fille a été violée et assassinée dans les toilettes publiques. Il faut que quelqu'un surveille. Ça prend un gardien ici.

C'est aussi très important de faire un parc à chiens. Même si le gazon est conservé pour l'aspect naturel, il y aura beaucoup d'excréments.

\*\*\*\*\*

***Gérald Dumont ou Guimond (inaudible)?***

Il faut se donner le temps de recueillir les opinions des gens. Avant de passer le message aux architectes et ingénieurs, l'arrondissement devrait prévoir une période de validation

avec les résidants pour bonifier le tout. Il pourrait y avoir une rencontre avec le plus de citoyens possible, ça leur permettrait de s'exprimer et ça éviterait des frustrations.

Il serait peut-être aussi bon de recueillir des suggestions cet été.

\*\*\*\*\*

***Président de ACES, Monsieur Wioz***

Il y a des vérités bien présentes dont il faut parler. Le Sud-Ouest est un des arrondissements où le taux de crime juvénile est le plus élevé. La Ville se mouille enfin, et les employés travaillent très fort avec des moyens très restreints.

On parle de notre jeunesse. Quand on dit que ça va coûter ci ou ça, ce n'est pas important. La Ville se fend en quatre pour offrir le terrain avant tout le monde, pour couper les incivilités, les méfaits qui se font dans les parcs et pour garder nos jeunes occupés.

Un chalet sportif, ça n'est pas du tout incompatible avec un chalet communautaire. On peut avoir des locaux communs, un gymnase ensemble, des tennis.

L'idée d'une clôture, ce n'est pas qu'on veut une prison. Un jeune de 14 ans est mort parce que sa blessure à la jambe est entrée en contact avec des excréments de chien.

Le défi, c'est de faire des suggestions, des demandes. La jeunesse, c'est l'avenir, c'est demain. Les jeunes ont besoin d'une place dont on n'a pas honte. Le chalet doit être communautaire et sportif. Il faut examiner la possibilité de toilettes extérieures pour éviter que le chalet soit toujours rempli de monde. Il faut aussi de l'espace d'entreposage pour l'équipement.

\*\*\*\*\*

***Normand (inaudible)***

En attendant 2015, est-il possible d'avoir des toilettes chimiques?

Tant qu'à faire rénover le chalet, il y a une couverture de 2000 pieds carrés, pourquoi ne pas faire une terrasse avec une belle vue sur le parc éclairé et d'où on pourrait voir le match de football ou de soccer?

## **PRÉSENTATION GÉNÉRALE**

### **DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC**

Cette dernière partie de la soirée est entièrement consacrée aux commentaires, suggestions et questions des participants.

#### **Échanges avec les citoyens**

##### ***Anne Samson, résidente du quartier***

Comme plusieurs le pensent, l'espace réservé à la consultation est très court. Par ailleurs, voici quelques suggestions.

Il ne reste effectivement plus beaucoup de « vert ». La patinoire quatre saisons ne semble pas un projet unanime, mais si l'espace destiné à la patinoire reste vert, ça va.

L'arrondissement projette de planter des arbres et arbustes en diagonale. Il faut de l'espace aux enfants qui auront envie de jouer au soccer sans avoir accès au terrain (barré), de jouer au frisbee, de lancer le ballon, de faire voler des cerfs-volants... Sans être contre les arbres, bien au contraire – on veut plus de verdure pour contrer les îlots de chaleur – il faut aussi prévoir un espace assez grand pour jouer. L'aire de jeu pour les plus vieux n'est peut-être pas ce qui est le plus approprié, surtout pour les 11-12 ans. Madame Lamarre parle d'un parc intergénérationnel, c'est une bonne idée. On pourrait ouvrir la portion prévue aux 6-12 ans pour en faire un terrain libre.

Sécurité du chalet : s'il y a des installations dans le parc, il faut que la Ville fasse quelque chose, ce n'est pas suffisant qu'un gardien soit présent quelques heures par jour ou seulement quand une partie se joue. Comme au parc Campbell, un organisme communautaire pourrait avoir ses locaux dans le chalet et l'arrondissement inclurait la surveillance des lieux dans l'entente, une tâche qui serait évidemment rémunérée.

\*\*\*\*\*

##### ***Anne-Marie Sigouin, Comité de vigilance citoyenne Saint-Paul – Émard***

Madame se dit contente de voir le nombre de personnes présentes, d'entendre ces différentes opinions et suggestions. Il est important pour les organismes sportifs et tous les citoyens que les enfants se dépassent et se tiennent en forme par le sport. Les installations prévues sont franchement excellentes. Mais il faut revenir sur la façon dont tout ça s'est fait.

Une consultation comme celle-ci aurait dû avoir lieu il y a trois ou quatre ans. Des citoyens se sont fait reprocher d'intervenir très tard au sujet du terrain de soccer-football synthétique. Si l'administration municipale pense qu'elle informe tout le monde en émettant des communiqués et des choses sur Internet, c'est vraiment faux. Les résidents se sont sentis informés vraiment tard et c'est pour ça qu'ils ont réagi tard. On se réjouit tout de même des installations prévues, on appuie le but des organisations sportives et on y adhère pour les familles.

Pour la partie centrale, comme l'intervenante précédente l'a souligné, il faut garder assez libre la plus grande portion de la verdure qui reste. Il faut aussi penser au mobilier et à l'équipement nécessaires (éclairage, poubelles, etc.) pour garder le parc sécuritaire et propre.

Une patinoire quatre saisons, c'est une bonne idée, mais pour l'espace qu'il y a dans ce parc, je pense qu'il faut garder le plus de vert possible. Madame fait aussi partie d'un comité qui travaille sur un projet d'anneau de glace réfrigéré dans le parc Angrignon, un grand parc formidable trop peu utilisé parce qu'il manque d'équipements et d'installations. Tous les résidents pourraient en profiter.

Il est trop tard maintenant, mais ces installations auraient pu être aménagées dans d'autres parcs à vocation moins « de quartier » comme Angrignon et Bourget. Ça sera pour un autre projet.

\*\*\*\*\*

### ***Citoyen (anonyme)***

Personne ici n'est contre les terrains de jeu pour enfants. Ce soir, les gens ont simplement dit que l'emplacement du projet a été mal choisi. Y a-t-il encore moyen de déplacer le projet ou est-il trop tard? Il y a au moins deux emplacements potentiels ailleurs. Est-ce que c'est possible de transmettre cette suggestion aux décideurs et de leur demander de prendre en considération le même projet, mais pas aux dépens des gens qui disent « Pas dans ma cour »?

\*\*\*\*\*

### ***Alain Vergot, résidant d'Émard***

1. Le terrain de soccer-football : un des irritants, c'est son accessibilité quand il n'est pas utilisé par les organisations. Ce n'est pas un gros problème et il existe des solutions, un peu comme pour les piscines.

2. L'aire centrale : les lieux seront-ils accessibles aux aînés, aux personnes à mobilité réduite et aux non-voyants? Est-ce intégré au projet ou est-ce que ça devra être fait? Des aires de pétanque, des aires d'exercice adaptées à leurs besoins... Il semble qu'il y aurait suffisamment de place pour eux.

3. Le parc Angrignon est très utilisé les fins de semaine pour les pique-niques, ce qui est très bien, mais le lundi, les poubelles sont remplies et il y a des déchets partout, ce qui rend la situation moins agréable. Ce projet va attirer plus de personnes et plus d'action, ce sera moins tentant pour le vandalisme, mais une conséquence est qu'il y aura plus de déchets. L'arrondissement devra s'organiser pour la collecte.

4. Devant chez lui, il y a un parc de chiens. En allant au parc, les chiens font leurs besoins sur le trottoir, les gens les ramassent et déposent leurs sacs dans sa haie. Il ne connaît pas la solution à ce problème. Il aime l'idée d'un parc à chiens, mais ce problème sera à considérer pour ce parc-ci.

### ***Réponse de François-Pierre Nadeau***

2. Concernant les personnes à mobilité réduite, la Ville ne fait aucun aménagement sans penser à l'accessibilité universelle qui fait partie des directives municipales. Il y a déjà un jeu de pétanque. On prend bonne note de l'idée des exerciseurs.

\*\*\*\*\*

***Manon Roy, citoyenne***

1. L'intervenant précédent a parlé pour les aînés, on a justement des besoins pour eux.
2. La patinoire : il y aurait peut-être moyen de la faire à côté du parc Campbell, où il y a une patinoire chaque hiver, donc, de la changer de place.
3. On pourrait aussi enlever les arbustes pour faire un plus grand espace vert.
4. On parlait plus tôt de mettre une clôture du côté de l'aire de jeu libre. Il faudrait en installer une avant qu'il arrive quelque chose, car c'est sûr que de jeunes enfants vont jouer là.
5. Est-ce qu'on a prévu de l'éclairage pour la partie centrale?
6. Trois tables à pique-nique sont indiquées sur le plan. Est-ce qu'il y aura des bancs plus nombreux qu'actuellement?

***Réponse de Jean-François Nadon***

3. Les arbustes : le graphisme utilisé ici ne représente que des arbres, des feuillus, dont les couronnes, les branches les plus basses sont suffisamment relevées pour voir à travers. Partout dans l'arrondissement et la ville, quand la police nous signale que des branches sont trop basses, on agit rapidement pour les enlever et pour assurer la sécurité.
4. Du côté du boulevard De La Vérendrye, si besoin est, on va mettre une clôture. On en prend bonne note.
5. Effectivement, tous les sentiers seront éclairés. La première tâche qu'on a réalisée en commençant à réaménager ce parc a été de faire une toute nouvelle entrée électrique pour répondre aux besoins actuels et futurs.
6. Tables de pique-nique et bancs : sur un plan, le détail des tables et bancs n'est pas visible. Il est certain que le mobilier nécessaire à l'aménagement d'un tel parc sera là et complet.

\*\*\*\*\*

***Pierre Marcoux, citoyen***

Des gens sont moins en accord avec ce qui est proposé, particulièrement les terrains synthétiques. Mais il faut comprendre que ce sont les jeunes qui vont les utiliser. Il faut faire une place pour eux. On a trop souvent laissé tomber les parcs, les 20 dernières années.

Par contre, en réponse au manque d'espaces verts, il faudrait trouver dans le quartier et l'arrondissement d'autres zones à regazonner et reverdir.

Il faudrait aussi essayer de faire un peu de biodiversité, comme mettre de la végétation pour attirer des oiseaux variés, etc.

Le projet de chalet communautaire et sportif et l'idée de mettre une terrasse sur le toit du chalet sont à retenir.

\*\*\*\*\*

***(inaudible), résidente d'Émard, mère de quatre enfants et propriétaire d'un chien***

*(traduction d'une intervention en anglais)*

Madame attend avec impatience les tennis et le terrain de soccer-football. Il faut se rappeler que des tennis étaient là avant le projet, ainsi que des terrains de soccer et de football. L'espace vert utilisé pour les chiens, les jeux des enfants et les pique-niques est en fait un terrain de football qui ne sert pas à cette fin. L'aménagement d'un terrain synthétique est une excellente nouvelle, et ça ne dérange pas si ça enlève de l'espace vert, car ce sera le seul terrain du genre dans le quartier, peut-être même dans tout l'arrondissement.

Il y a beaucoup d'espaces verts dans Le Sud-Ouest. Certains peuvent être convertis en parcs à chiens. Il serait bon de repenser les usages des espaces verts, usages qui ont été décidés il y a de nombreuses années.

Enfin, on présente quelque chose de neuf et de beau pour le secteur, un secteur qui en a besoin! Les enfants vont pouvoir sortir de la maison et jouer au tennis ou faire une autre activité. Ils auront des raisons de sortir de la maison. Ailleurs dans la ville, on voit des parcs bien équipés et on se demande ce qui ne va pas avec Le Sud-Ouest, comme s'il s'agissait d'une zone oubliée de Montréal. Mais avec ce projet, on a quelque chose de très bien!

Il manque de poubelles pour les excréments de chiens. Il n'y a plus de stationnement, à cause de la station de métro.

C'est un grand parc qui devrait comprendre un espace vert accessible à pied à partir de chez soi.

Merci pour l'invitation, même si elle arrive un peu trop tard, comme l'ont dit d'autres personnes. Mais on peut encore contribuer, surtout pour la partie centrale. Les résidents qui veulent s'impliquer doivent se tenir informés.

\*\*\*\*\*

***Citoyenne (anonyme)***

A-t-on vraiment besoin de tous ces terrains de tennis ou pourrait-on enlever les quatre premiers?

La patinoire doit être conservée, car elle y va avec ses enfants et petits-enfants.

\*\*\*\*\*

***Mot de la fin***

***Jules Ostiguy, directeur***

***Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social***

L'objectif de cette présentation était d'inviter les citoyens à communiquer des commentaires, des réactions et des suggestions aux professionnels rattachés au projet, et ça a été une bonne soirée.

Remerciement à tous pour leur participation.